

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Crabtree tenue le 9 septembre 2024 à 19h, à la salle du conseil, lieu ordinaire des séances, située au 111, 4e Avenue. Y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Mario Lasalle :

Étienne Dupuis
Isabel Desrochers
Véronique Payette
Pascale Dupaul
Sylvie Frigon

Est absent :
Claude Laporte

Est également présent Pierre Rondeau, directeur général et greffier de la Ville de Crabtree.

2024-0909-255

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

2024-0909-256

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2024

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2024 soit adopté.

ADOPTÉ

2024-0909-257

ADOPTION DES COMPTES

En plus des comptes apparaissant aux listes :

Lot 1	864,47 \$	5 septembre 2024
Lot 2	103 131,23 \$	5 septembre 2024
Lot 2.1	294,18 \$	5 septembre 2024

Pour lesquelles les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits, et payés comme autorisés par le règlement 2016-291 du règlement de délégation de pouvoir de dépenser.

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers que, les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois :

Lot 3	86 661,54 \$	5 septembre 2024
Lot 4	222 368,47 \$	5 septembre 2024

soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

2024-0909-258

ÉTAT MENSUEL DES REVENUS ET DÉPENSES

Le directeur général a déposé aux membres du conseil municipal un état des revenus et dépenses au 31 août 2024.

ADOPTÉ

2024-0909-259

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES ET ÉCRITES AUX MEMBRES DU CONSEIL

Le président d'assemblée permet une période de questions aux personnes présentes dans la salle. N'ayant reçu aucune question écrite, le président d'assemblée met fin à la période de questions.

2024-0909-260

MAIRE SUPPLÉANT

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers qu'Étienne Dupuis agisse comme maire suppléant pour les trois prochains mois à la suite de cette séance, ou jusqu'à la nomination d'un nouveau maire suppléant.

ADOPTÉ

2024-0909-261

RÈGLEMENT 2024-432 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-291 CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE DÉPENSER À CERTAINS FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE CRABTREE

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers que le règlement 2024-432 modifiant le règlement 2016-291 concernant la délégation de pouvoir de dépenser à certains fonctionnaires municipaux de la ville de Crabtree soit et est adopté.

ADOPTÉ

2024-0909-262

AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

La conseillère, Sylvie Frigon, donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

2024-0909-263

PROJET DE RÈGLEMENT 2024-434 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

La conseillère Sylvie Frigon a déposé aux membres du conseil municipal le projet de règlement 2024-434 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

ADOPTÉ

2024-0909-264

ACHAT DE BILLETS À L'ORGANISME LES RÉPITS DE GABY

ATTENDU QUE l'organisme à but non lucratif est situé à Crabtree, et qu'il aide plusieurs familles de la région comptant un ou plusieurs enfants autistes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers présents d'acheter 2 billets pour la soirée bénéfice *Avec cœur et plaisir* organisée au profit des Répits de Gaby, qui aura lieu le 17 octobre 2024 au Club Golf Montcalm, pour un montant de 450 \$;

QUE les crédits disponibles soient pris dans le poste 02-190-00-971-00.

D'autoriser la dépense et le paiement.

ADOPTÉ

2024-0909-265

MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR SUR LE COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ

ATTENDU qu'il y a lieu de remplacer monsieur Martin Blouin afin de le libérer de cette tâche;

ATTENDU QUE la ville a procédé à l'embauche d'un nouvel adjoint à la direction des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers présents :

DE nommer Frédéric Desrosiers et Justine Jetté Desrosiers comme représentants de l'employeur sur le comité santé et sécurité au travail;

DE remercier Martin Blouin pour sa collaboration sur ce comité depuis plusieurs années ;

ADOPTÉ

2024-0909-266

FERMETURE POUR LE PUBLIC DE L'HÔTEL DE VILLE PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

ATTENDU QU'il est de plus en plus difficile d'assurer l'ouverture du secrétariat de l'hôtel de ville pendant les 2 semaines de la période de fin et début d'année, sans surcharger les fonctionnaires qui ne sont pas en vacances;

ATTENDU QU'il n'est pas dans l'intention du conseil d'interdire ou de forcer les fonctionnaires à prendre des vacances durant cette période étant donné la charge de travail qui doit être effectuée durant ces journées;

ATTENDU QU'un service d'appel d'urgence sera en place pour répondre aux citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pascale Dupaul, et unanimement résolu par les conseillers que l'hôtel de ville soit dorénavant fermé au public durant les 2 semaines de la période des fêtes de Noël et du Nouvel An;

ADOPTÉ

2024-0909-267

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES 2024

ATTENDU les dispositions de l'article 3 du règlement 2007-136 de contrôle et suivi budgétaire ;

ATTENDU le dépôt d'un tableau détaillant les transferts budgétaires requis pour respecter les dispositions du règlement 2007-136 ;

ATTENDU QU'une mise à niveau du budget 2024 est nécessaire pour combler certains déficits dans plusieurs postes, causés par des dépenses imprévues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pascale Dupaul et unanimement résolu par les conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'autoriser les transferts budgétaires détaillés au tableau ci-dessous et de mandater la trésorière et greffière adjointe à en faire l'inscription aux livres de la Ville.

			Transfert	Budget courant	Budget révisé
DE	02-130-00-640-00	Matériel & accessoire bureau	5 000 \$	10 400 \$	5 400 \$
	02-190-00-522-00	Entretien bâtiments & terrains	800 \$	11 600 \$	10 800 \$

02-320-00-141-10	Salaire – Déneigement	10 500 \$	29 520 \$	19 020 \$
02-520-00-959-10	PSL aide locatif	5 000 \$	10 000 \$	5 000 \$
02-701-30-522-00	Entretien bâtiments & terrains	3 000 \$	25 705 \$	22 705 \$
02-701-50-522-00	Entretien bâtiment & terrains	1 200 \$	17 750 \$	16 550 \$
02-701-50-522-03	Entretien parc Moulin Fisk	3 000 \$	4 500 \$	1 500 \$
02-701-50-522-09	Entretien parc à chiens	1 400 \$	2 100 \$	700 \$
02-701-90-971-08	Animation espaces verts	10 000 \$	19 550 \$	9 550 \$
02-701-90-971-01	Soccer-mineur	2 200 \$	11 300 \$	9 100 \$
02-701-90-971-09	Camp jour – projet ados	1 600 \$	4 000 \$	2 400 \$
Total :		43 700 \$		

VERS	02-130-00-496-00	Frais de banque	5 000 \$	14 310 \$	19 310 \$
	02-190-00-522-01	Entretien panneau électronique	800 \$	500 \$	1 300 \$
	02-190-00-959-01	Participation citoyenne	5 000 \$	0 \$	5 000 \$
	02-320-00-141-13	Salaire – Entr. Bâtiments & terrains	2 000 \$	8 855 \$	10 855 \$
	02-320-00-141-14	Salaire – Signalisation	1 500 \$	3 135 \$	4 635 \$
	02-320-00-141-15	Salaire – Autres	7 000 \$	5 310 \$	12 310 \$
	02-701-30-525-00	Entretien machinerie & véhicules	3 000 \$	44 400 \$	47 400 \$
	02-701-50-522-01	Entretien parc Érablière	1 000 \$	15 500 \$	16 500 \$
	02-701-50-522-07	Entretien parc Edwin Crabtree	4 600 \$	1 400 \$	6 000 \$
	02-701-90-971-16	Fête Halloween	10 000 \$	5 000 \$	15 000 \$
	02-701-90-971-15	Semaine relâche	2 350 \$	5 500 \$	7 850 \$
	02-702-90-690-02	Fête nationale	1 450 \$	17 820 \$	19 270 \$
	Total :		43 700 \$		

ADOPTÉ

2024-0909-268

DÉMISSION D'UN SALARIÉ SYNDIQUÉ À TEMPS PARTIEL

ATTENDU QUE monsieur Cédric Daigneault a été engagé à titre de salarié syndiqué à temps partiel en date du 13 juin 2024 ;

ATTENDU QUE monsieur Cédric Daigneault a envoyé un message texte sur le cellulaire de madame Justine Desrosiers en date du 3 septembre 2024 l'avisant de sa démission entrant en vigueur 8 septembre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne Dupuis et unanimement résolu par les conseillers d'accepter la démission de monsieur Cédric Daigneault, salarié à temps partiel en vigueur le 8 septembre 2024.

ADOPTÉ

2024-0909-269

EMBAUCHE DE PRÉPOSÉS DE SOUTIEN AU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (ARÉNA) — SAISON HIVERNALE 2024-2025

Sur proposition de Véronique Payette, il est unanimement résolu par les conseillers de faire l'embauche du personnel suivant pour la saison hivernale 2024-2025 :

- Alexy Landreville
- Zachary Landreville
- Zachary Poirier

QUE les taux horaires soient fixés en fonction de la Politique salariale – Employés aux loisirs et employés en soutien aux travaux publics 2024;

ADOPTÉ

2024-0909-270

POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT, DE LA VIOLENCE ET DE L'INCIVILITÉ AU TRAVAIL

ATTENDU QU'il y a lieu de renommer et modifier la *politique de tolérance zéro pour le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous* adoptée le 4 février 2019

ATTENDU QUE la ville doit modifier sa politique sur le harcèlement pour se conformer à la loi avant le 28 septembre 2024;

Sur proposition d'Isabel Desrochers, il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter la *Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail*;

ADOPTÉ

2024-0909-271

COLLECTE DE CÈDRES

ATTENDU QUE la ville de Crabtree est à la recherche d'alternatives écoresponsables et durables pour diminuer son empreinte écologique;

ATTENDU QUE la société Arbressence propose une offre de services gratuite pour la collecte de retailles de cèdres;

ATTENDU QUE le service de collecte proposé par la société Arbressence permettrait de réduire considérablement les dépenses liées à la collecte des déchets ménagers, du compost et aux frais d'enfouissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Payette, et unanimement résolu par les conseillers présents d'accepter l'offre de services M0039, préparée par monsieur Kevin Girard de la société Arbressence.

ADOPTÉ

2024-0909-272

CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR ACHAT D'UNE CAMÉRA PERMETTANT L'INSPECTION DE CONDUITES D'ÉGOUT

ATTENDU QUE la Ville a magasiné les prix d'un ensemble caméra pour les égouts ;

ATTENDU QUE l'offre de LES ÉQUIPEMENTS C.M. INC. du 25 avril 2024 est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Payette et unanimement résolu par les conseillers d'accepter la soumission (#cm-1244) de LES ÉQUIPEMENTS C.M. INC. au coût de 18 723,68\$ incluant les taxes :

QUE cette dépense soit financée par l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉ

2024-0909-273

OFFRE DE SERVICES POUR PLANS ET DEVIS POUR RÉFECTION D'UN PONCEAU DU CHEMIN RIVIÈRE-ROUGE

Sur proposition de Véronique Payette, il est unanimement résolu par les conseillers d'accepter l'offre de services pour les plans, devis et surveillance du ponceau du chemin de la Rivière-Rouge (ID6012), de la firme EXP, numéro : 24011256-PP (CRBM) datée du 29 août 2024 et préparée par Isabelle Mireault, ing.,M.ing. pour la somme de 68 582,59 \$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit financée par la réserve financière de cours d'eau et fossé.

ADOPTÉ

2024-0909-274

CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR LE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE, DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉCOLE

ATTENDU QUE la Ville a acquis l'église le 1^{er} juillet 2023 ;

ATTENDU QUE 80% des coûts sont assumés par le Centre de services scolaire des Samares qui administre l'école Sacré-Cœur-de-Jésus;

ATTENDU QUE la ville agit comme maître d'œuvre pour le contrat de déneigement pour les 2 entités;

ATTENDU QUE le coût du contrat de 2023-2024 était de 15 0000 \$, excluant les taxes;

ATTENDU QUE l'entrepreneur Éric Bélanger a soumis un prix pour 2024-2025 de 10 000 \$, excluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Payette et unanimement résolu par les conseillers :

QUE le contrat pour la période hivernale 2024-2025 concernant le déneigement des stationnements de l'hôtel de ville, de l'église et de l'école soit octroyé de gré à gré à Éric Bélanger pour un montant de 11 497,50 \$ incluant les taxes ;

QUE les crédits disponibles soient puisés au poste 02-330-00-443-10.

ADOPTÉ

2024-0909-275

COTISATION ANNUELLE 2024 POUR L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE MA LORRAINE

ATTENDU QUE la Ville de Crabtree est propriétaire d'un terrain au Domaine Ma Lorraine ;

ATTENDU QUE la ville doit verser annuellement sa cotisation à l'Association des propriétaires du Domaine Ma Lorraine ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Payette, et unanimement résolu par les conseillers de payer la cotisation annuelle de 100 \$ en tant que membre de l'Association des propriétaires du Domaine Ma Lorraine ;

QUE les crédits disponibles soient pris dans le poste 02-130-00-494-00.

D'autoriser la dépense et le paiement.

ADOPTÉ

2024-0909-276

SOUSSIONS POUR LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES RUES ET DES TROTTOIRS DE LA VILLE POUR LA SAISON 2024-2025

Le Conseil prend connaissance du rapport d'ouverture des soumissions relatives au contrat de déneigement des rues et des trottoirs de la Ville produit par la firme d'ingénieurs Services EXP pour les 3 options :

- Option A : Saison 2024-2025
- Option B : Saison 2024-2025 et renouvellement automatique pour 2 ans (total 3 ans)
- Option C : Saison 2024-2025 et renouvellement automatique pour 4 ans (total 5 ans)

ATTENDU QUE les prix soumis ont été vérifiés et certains corrigés ;

Tableau 1 : Prix soumis et corrigés pour l'option A (Saison 2024-2025)

SOUSSIONNAIRES	MONTANT SOUMIS ET CORRIGÉS (AVANT TAXES)	MONTANTS SOUMIS ET CORRIGÉS (TAXES INCLUSES)
Groupe Faust 2024 inc.	464 503.00 \$	534 062.32 \$
Produits Mont-Blanc / 9071-1979 Québec inc.	578 208.00 \$	664 794.65 \$
BLR Excavation	677 860.00 \$	779 369.54 \$
Excavation Thériault	690 140.00 \$	793 488.47 \$

Tableau 2 : Prix soumis et corrigés pour l'option B (Saison 2024-2025 et renouvellement automatique pour deux (2) ans)

SOUSSIONNAIRES	MONTANT SOUMIS ET CORRIGÉS (AVANT TAXES)	MONTANTS SOUMIS ET CORRIGÉS (TAXES INCLUSES)
Groupe Faust 2024 inc.	538 920.00 \$	619 623.27 \$
Produits Mont-Blanc / 9071-1979 Québec inc.	589 706.00 \$	678 014.47 \$
BLR Excavation	616 285.00 \$	708 573.68 \$
Excavation Thériault	690 140.00 \$	793 488.47 \$

Tableau 3 : Prix soumis et corrigés pour l'option C (Saison 2024-2025 et renouvellement automatique pour quatre (4) ans)

SOUSSIONNAIRES	MONTANT SOUMIS ET CORRIGÉS (AVANT TAXES)	MONTANTS SOUMIS ET CORRIGÉS (TAXES INCLUSES)
Produits Mont-Blanc / 9071-1979 Québec inc.	595 333.50 \$	684 484.69 \$
BLR Excavation	596 540.00 \$	685 871.87 \$
Excavation Thériault	1 158 140.00 \$	1 331 571.47 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de conserver la portion de contrat délégué par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE le conseil est d'avis qu'il serait plus sécuritaire d'opter pour l'option « B », afin d'assurer une continuité de service indépendamment de l'échéance électorale de novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Payette et unanimement résolu par les conseillers de retenir la soumission de l'option « B » du *Groupe Faust 2024 inc.* au coût annuel de 619 623,27\$, *incluant les taxes* ;

QUE les crédits disponibles soient puisés aux postes 02-330-00-443-00 et 02-330-00-443-01 ;

ADOPTÉ

2024-0909-277

APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

ATTENDU QUE la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 23 au 29 septembre 2024.

ATTENDU QUE 229 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2023, entraînant 66 décès et 39 blessures graves évitables.

ATTENDU QUE l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le Code de la route) réduiront le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens.

ATTENDU QU'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les

gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

ATTENDU QUE le CN demande au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Payette et unanimement résolu par les conseillers d'appuyer la *Semaine nationale de la sécurité ferroviaire*, qui se déroulera du 23 au 29 septembre 2024.

ADOPTÉ

2024-0909-278

DÉMISSION D'UNE ACCOMPAGNATRICE AU CAMP DE JOUR

ATTENDU QUE La Flèche Morin a envoyé un courriel en date du 18 juillet 2024 annonçant sa démission;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon et unanimement résolu par les conseillers d'accepter la démission de La Flèche Morin, accompagnatrice du camp de jour, en vigueur le 20 juillet 2024.

ADOPTÉ

2024-0909-279

DEMANDE DE L'ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR JOLIETTE-CRABTREE (AHMJC) – AIDE FINANCIÈRE POUR UN TOURNOI

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de consentir à une aide financière de 3 000 \$ pour le Tournoi Novice Atome de l'AHMJC.

D'autoriser la dépense et le paiement.

ADOPTÉ

2024-0909-280

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES AUX MEMBRES DU CONSEIL

Le président d'assemblée permet une période de questions aux personnes présentes dans la salle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 22.

Mario Lasalle, maire

Pierre Rondeau, directeur général
et greffier

Je, Mario Lasalle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 53 de la Loi sur les cités et villes*.